

« On avait peur qu'on nous retire notre fille »

Protection de l'enfance. Audrey et Christophe, parents de Julié, ont été accompagnés par Nadia Maillard, éducatrice. Une aide qui leur a permis de renouer le lien et d'éviter le placement.

Reportage

Nadia Maillard a déjà poussé la porte de ce petit immeuble une centaine de fois. Deux ans qu'elle rend visite chaque semaine à Julie (1), 11 ans, et à ses parents, Audrey, 32 ans, et Christophe, 33 ans, dans la périphérie nantaise. Une visite toujours courtoise mais pas de courtoisie. Nadia Maillard est éducatrice pour la protection de l'enfance en Loire-Atlantique.

Audrey l'accueille avec un large sourire que l'on devine derrière son masque. Lors de leur première rencontre, la mère de famille était presque mutique. « J'étais tellement timide que je n'osais parler à personne, même pas à mon mari. »

Disqualifiés dans leur rôle

Empêtrés dans leurs propres problèmes de communication, les parents n'avaient pas vu ceux de leur fille. Jusqu'à ce courrier, découvert en rentrant du boulot, un soir de novembre 2016.

« L'école avait fait des démarches auprès des services sociaux, Julie avait de grosses difficultés scolaires et de comportement. On nous parlait de placement si on ne faisait rien. » Un choc pour Audrey, conductrice de car, et Christophe, agent d'entretien. La machine administrative est lancée.

L'accompagnement débute en 2017 avec un technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), associée à une Aide éducative à domicile (AED). « On le vivait mal au départ, on se sentait fliqué et on avait toujours peur qu'on nous retire notre fille. » Un an après, ils ont signé un nouveau contrat avec l'aide sociale à l'enfance pour passer à une intervention soutenue à domicile (ISD). Les



Nadia Maillard, éducatrice de la protection de l'enfance, face à Christophe et Audrey.

PHOTO : OUEST-FRANCE

visites deviennent hebdomadaires.

C'est là que Nadia Maillard, éducatrice spécialisée à la Maison des enfants Félix Guilloux - Au fil de l'Aux, entre dans leur vie. Progressivement, la relation se tisse. Autant avec Julie, avec qui elle passe de longues heures, seule, qu'avec les parents. Mais aussi entre les parents et leur fille.

Doucement, l'éducatrice détricote les dysfonctionnements de cette famille aux fragilités multiples. « On ne peut pas s'occuper des enfants si on ne s'occupe pas des parents, souligne Nadia Maillard. L'objectif est surtout de les aider à prendre conscience de leurs propres compétences, aussi minimes fussent-elles. »

Julie, elle aussi, progresse, avec l'appui d'un orthophoniste et du centre médico-psychologique. « Aujourd'hui, elle s'ouvre plus aux autres », se réjouit son père. Entraînant dans son sillage ses parents complexés.

« Tous les parents que j'accompagne ont un point commun : ils se sentent disqualifiés dans leur rôle de parent », glisse Nadia Maillard, qui suit sept familles en Loire-Atlantique.

Ce jeudi de juin, Nadia rendait visite à Julie pour la dernière fois. Une étape que redoutait la fillette. « Heureusement, le confinement l'a aidée à se préparer à l'idée », notent ses parents. Désormais scolarisée dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), Julie va poursuivre son suivi avec l'orthophoniste, le psychologue et le pédopsychiatre. Ses parents, eux, reprennent leur rôle en solo. « On était dans un gouffre, j'ai l'impression qu'on en est sorti »,

analyse Audrey, elle-même surprise d'exprimer son point de vue aussi naturellement désormais. « Être parent, c'est comme danser : on avance, on recule. On vous a juste aidés à retrouver le pas de danse que vous aviez perdu avec votre fille », rebondit l'éducatrice.

Tous n'y parviennent pas. Il arrive régulièrement que Nadia Maillard soit amenée à accompagner les parents vers la séparation. « Le mieux n'est pas toujours qu'un enfant soit dans sa famille, mais il ne faut pas voir le placement comme un échec. » Et d'ajouter, « l'essentiel pour un enfant, c'est l'amour. Mais il y a des parents qui aiment mal leur enfant ».

Dossier : Stéphanie BAZYLAK.

(1) Prénom d'emprunt

Le placement, seulement en cas d'urgence

Selon la loi, un enfant est en danger si « sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont menacées ». C'est aux Départements que l'État a confié la mission de la protection de l'enfance, qu'ils assurent grâce aux services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et à leurs partenaires. Toutes les informations préoccupantes sont transmises aux Départements. Une intervention, si elle est justifiée, est alors engagée. Mais cela ne signifie pas que l'enfant sera retiré du foyer familial.

L'accompagnement à domicile peut être proposé, à travers un contrat signé entre les parents et le Département, ou prononcé par un juge des enfants. L'enfant reste alors dans sa famille et un éducateur leur rend visite, de manière plus ou moins intensive selon les cas, d'une fois par mois à plusieurs fois par semaine.

En famille

L'intervention vise autant les enfants, avec lesquels les éducateurs font beaucoup d'activités, hors du foyer, que les parents. « Parfois, les parents sont tellement mobilisés par une problématique personnelle, qu'ils ne sont pas en capacité d'identifier et de répondre aux besoins de leur enfant », explique Nadia Maillard, éducatrice spécialisée dans un service d'interventions soutenues à domicile (ISD) en Loire-Atlantique.



Un enfant est en danger si « sa santé, sa sécurité ou sa moralité sont menacées ».

PHOTO : BOBO - FOTOLIA

En cas d'urgence, l'enfant est placé dans un établissement de la protection de l'enfance ou en famille, à la demande d'un juge. Dans des cas plus rares, il peut aussi être placé à la demande des parents.

L'intervention de l'ASE se fait souvent après un signalement, de l'école, de la PMI ou des centres médico-psychologiques le plus souvent. Mais les familles peuvent frapper elles-mêmes à la porte de l'ASE si elles rencontrent des difficultés.

« Ré-parent »

« Notre travail d'éducateur est d'accompagner les parents, sans qu'ils se sentent jugés, pour qu'ils retrouvent leur rôle. C'est « ré-parent » dans tous les sens du terme », selon l'éducatrice Nadia Maillard.